

Le « TPG »

laissera un goût amer...

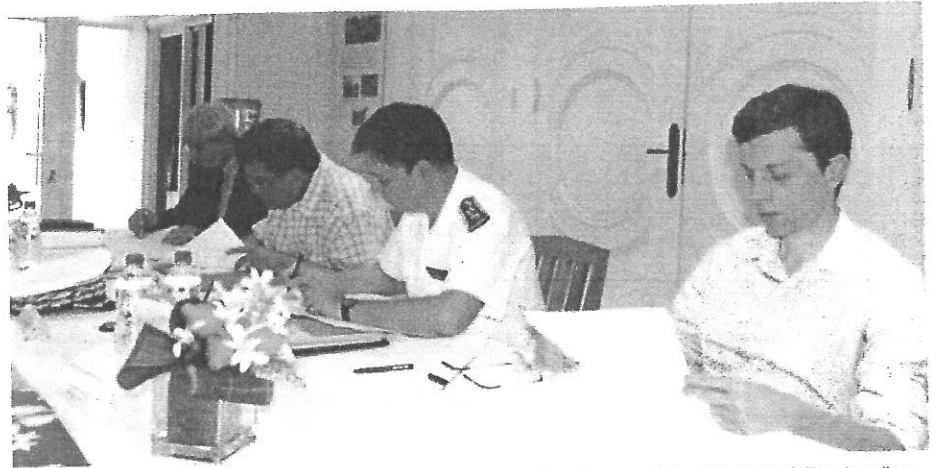
Yann de Moliens, administrateur général des finances publiques (ou TPG selon l'ancienne appellation), quittera le territoire en janvier prochain. Retour sur six années de relations souvent tendues entre le fonctionnaire, le Pays, les différents hauts-commissaires et les syndicats.

« Je ne sais pas s'il y aura beaucoup de monde à son pot de départ... » Cette réflexion un peu vacharde, lâchée par un fonctionnaire, montre combien la fin de mission de l'administrateur général des finances publiques en Polynésie ne va pas faire beaucoup de malheureux.

Yann de Moliens, après six années passées à Tahiti, va changer d'île. Le « TPG » (Trésorier payeur général, selon l'ancienne appellation) est nommé en janvier 2016 « directeur régional des finances publiques de Corse et du département de la Corse-du-Sud ». Discret et fuyant les photographes comme la presse (nous avons tenté en vain de le joindre), il laissera surtout un goût amer autour de lui. « Il en a fait baver aux quatre hauts-commissaires qu'il a côtoyés... » explique, de façon anonyme, un observateur attentif de l'administration.

C'est fin 2013 que Moliens s'est notamment opposé frontalement à Lionel Beffre, qui venait à peine d'arriver au fenua. Le représentant de l'état était allé à Paris pour défendre et négocier une avance de trésorerie pour le Pays, qui était au bord de la faillite. Mais selon un proche du gouvernement de l'époque, après avoir convaincu l'État, le haussaire découvre à son retour que le TPG a œuvré dans son dos et préconise de ne pas donner l'avance demandée.

Matignon, appelé à la rescousse, arbitrera finalement en faveur de la Polynésie défendue par Beffre et le 19 décembre 2012, le haussaire signe avec Gaston Flosse une avance de 5 milliards. Un épilogue douloureux, avec d'ultimes négociations et coups de fils entre Papeete et Paris pour détricoter tout le travail de sape réalisé par le TPG.



L'une des rares photos de Yann de Moliens lors d'une signature de contrat au haut-commissariat, en présence d'Édouard Fritch et de Lionel Beffre.

Certains diront que Yann de Moliens, responsable personnellement des deniers publics – comme tous les TPG – n'a fait que son travail.

« C'est un poste sensible, effectivement » explique une spécialiste. « Encore plus ici qu'ailleurs », mais il y a des « manières de faire les choses » et on attend d'un tel fonctionnaire « non seulement la rigueur comptable, mais aussi une mission de conseil que visiblement Yann de Moliens n'a jamais voulu assumer ». De l'avis de tous ceux qui l'ont côtoyé, le TPG s'est borné à refuser ou accepter les dépenses (c'est son job), mais sans jamais donner d'explications de texte. Surtout, par ses décisions, il s'est souvent opposé au rôle politique des hauts-commissaires et a ainsi brouillé à plusieurs reprises la parole de l'état à Tahiti. « Dans le contrat de projet précédent, il a largement complexifié les procédures de dépenses de l'État » regrette un acteur du dossier. Bref, le départ de Yann de Moliens ne peut visiblement que mettre de l'huile dans les rouages

financiers de l'état en Polynésie et au sein même de l'administration fiscale à Papeete. Car si l'on en croit les syndicats le TPG n'était pas vraiment un adepte du dialogue social. Comme l'atteste un tract de FO-DGFIP de 2013 (que nous nous sommes procuré) reprochant l'absence de négociations sur plusieurs revendications. On peut y lire ces deux questions : « Mais où est donc l'administrateur général des finances ? Pourquoi est-il toujours en poste en Polynésie ? »

Le successeur de Yann de Moliens sera Ghislaine Veyssier, actuellement administratrice des finances publiques dans le Tarn-et-Garonne. Un département limitrophe à l'Aveyron dont est originaire Lionel Beffre ! Peut-être le signe d'une future collaboration plus chaleureuse...

Bertrand Parent